Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-DCM08_171126-BF

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **10/11/2026**

Conseillers en exercice : **43**
Présents : **39**
Quorum : **22**

N° **08_171126**

OBJET : FINANCES BUDGET ECONOMIE EMPLOI

Décision Modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2026.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur René VANULS
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Julianne BOUVOT (donne pouvoir à Madame Betty CORALLO), Monsieur Marc PAGANO (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE a été élu(e) Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-DCM08_171126-BF

Monsieur Denis GRANDJEAN rapporte :

Depuis le renouvellement de l'exécutif municipal en mars 2026, un travail approfondi d'examen des conditions d'exécution et de fiabilisation des prévisions du budget principal a été engagé par les services de la Commune, sur la base du budget primitif adopté avant l'installation de la nouvelle équipe.

Le budget supplémentaire du 17 juin 2026 a permis de procéder à de premiers ajustements. La poursuite de ces travaux et l'actualisation des prévisions de fin d'exercice conduisent aujourd'hui à proposer des corrections complémentaires, portant notamment sur la prise en compte de charges antérieures, la nécessité de compléter les crédits prévus pour certaines dépenses et la révision à la baisse de plusieurs prévisions de recettes.

La présente décision modificative vise à donner au Conseil municipal une vision aussi complète et fidèle que possible de la situation budgétaire de la Commune à l'approche de la clôture de l'exercice. Les ajustements proposés font apparaître un déséquilibre de la section de fonctionnement. Ils permettent de préciser les difficultés à traiter et de préparer les conditions du retour à l'équilibre.

La note explicative et le document budgétaire annexés à la présente délibération détaillent la nature et le montant de ces ajustements, qui s'établissent :

- en section de fonctionnement, à une augmentation nette des crédits de dépenses de 3 381 227,75 € et à une diminution nette des prévisions de recettes de 499 277,69 €, faisant apparaître un excédent des dépenses sur les recettes de 3 880 505,44 € ;

- en section d'investissement, à une augmentation nette des crédits de 550 751,31 €, en dépenses comme en recettes.

Cette situation fait l'objet d'échanges avec les services de la préfecture et de la DRFiP afin d'en préciser les suites dans le cadre des dispositions applicables au contrôle budgétaire.

Au-delà des ajustements nécessaires à la clôture de l'exercice, ce travail doit permettre de préparer les prochains budgets sur des bases fiabilisées et d'engager le retour à un équilibre durable. Cette exigence devra être conciliée avec la mise en œuvre du programme sur lequel les Aubagnais se sont prononcés en mars 2026, en adaptant les choix de gestion et le rythme des projets aux moyens de la commune.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives à l'adoption et au contrôle des budgets locaux,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

VU la délibération n°23-181225 du 18 décembre 2025 relative au budget primitif 2026 du budget principal,

VU la délibération n°18-170626 du 17 juin 2026 relative au budget supplémentaire 2026 du budget principal,

VU la note explicative et le document budgétaire annexés à la présente délibération,

VU l'examen en commission municipale,

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-DCM08_171126-BF

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1er : de VOTER la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2026 par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération ;

ARTICLE 2 : d'APPROUVER la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2026, dont les mouvements de crédits sont arrêtés comme suit, faisant apparaître un déséquilibre de 3 880 505,44 € en section de fonctionnement et des mouvements équilibrés en section d'investissement :

Section de fonctionnement :

Dépenses : +3 381 227,75 €

Recettes : -499 277,69 €

Section d'investissement

Dépenses : +550 751,31 €

Recettes : +550 751,31 €

Total des sections :

Dépenses : +3 931 979,06 €

Recettes : +51 473,62 €

ADOPTE A LA MAJORITE

CONTRE : 13

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

POUR EXTRAIT CONFORME



Jean-Pierre SQUILLARI
Maire
20 nov. 2026